

REPUBLIQUE FRANCAISE **MAIRIE DE DAUPHIN**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
du Mercredi 15 mars 2017 à 17h30

Conseillers présents: Mme BERTIN, M. PISTORESINI, Mme GIRAUD, M. CURNIER, M. GASPARIN, Mme BAYLET, M. FREUDENREICH, Mme LAFAURIE & M. ROUESNE

Conseillers absents représentés

Mme CLEMENT pouvoir à Mme BERTIN

Mr RAVARY pouvoir à Mme LAFAURIE

Conseillers absents :

Mr DEVEDU, M. PRINGEE, M. SAUVECANNE & SPUIG

Monsieur GASPARIN est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu du 06 février 2017 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1/ PLU : Présentation PADD
- 2/ Vote du Compte Administratif 2016-Commune
- 3/ Vote du Compte Gestion 2016-Commune
- 4/ Vote du Compte Administratif 2016-Eau/Assainissement
- 5/ Vote du Compte Gestion 2016- Eau/Assainissement
- 6/ Conseil Départemental : Création agence technique départementale 04 pour l'eau potable et l'assainissement et recherche financements ;
- 7/ Rachat garage par la Commune de DAUPHIN à la communauté de Communes de Haute Provence Pays de Banon ;
- 8/ Demande subvention travaux réseau eau CD5 ;
- 9/ Devis véhicule utilitaire : demande de subvention ;
- 10/ Devis SOPEI : installation sonde piézométrique puits ;
- 11/ Agrandissements cimetière : demande de subvention ;
- 12/ Questions Diverses

7/3
06

1/ PLU : Présentation PADD

Madame le Maire donne la parole à Mesdames ALBERTENGO Mandy chef de projet du PLU et BOTTANY Estelle chargée d'études, de la société G2C Territoires pour la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement durables (PADD) de Dauphin Ce P.A.D.D s'oriente sur trois axes :

Axe1 : Recentrer l'urbanisation autour du village et limiter l'étalement pavillonnaire.

Axe2 : Dynamiser l'économie locale afin d'accompagner le développement urbain.

Axe 3 : Préserver la qualité de vie en protégeant l'environnement et en valorisant les énergies nouvelles.

2/ Vote du Compte Administratif 2016-Commune

Madame le Maire donne la parole à **Mr Guy PISTORES** 1^{er} adjoint, Adjoint délégué aux finances pour lecture du compte administratif 2016 de la commune.

Madame Maryse BAYLET doyenne de l'assemblée fait procéder au vote du compte administratif de la façon suivante :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 591 510.07 €

Recettes : 783 699.06 €

Excédent de fonctionnement 2016 : 192 188.99 €.

Soit un **excédent de fonctionnement** à reprendre au Budget Primitif 2017 de **192 188.99 €.**

Section d'investissement

Dépenses : 86 331.98 €

Recettes : 97116.28 €

Excédent d'investissement 2016 : 10 784.30 €

Soit un **excédent d'investissement** à reprendre au Budget Primitif 2017 de **10 784.30 €.**

Reste à réaliser d'investissement 2016:

Dépenses : 420 901.80 €

Recettes : 289 618.00 €

Approuvé à l'unanimité.

3/ Vote du Compte Gestion 2016- Commune

Le compte de gestion dressé pour l'année 2016 par le receveur est visé certifié conforme au compte administratif de la Commune.

Adopté à l'unanimité.

4/Vote du Compte Administratif 2016-Eau/Assainissement

Madame le Maire donne la parole à **Mr Guy PISTORES** 1^{er} adjoint, Adjoint délégué aux finances pour lecture du compte administratif 2016 – Eau / Assainissement.

Madame Maryse BAYLET doyenne de l'assemblée fait procéder au vote du compte administratif de la façon suivante :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 111 815.20 €

Recettes : 448 791.80 €

Excédent de fonctionnement 2016 : 336 976.60 €.

Soit un **excédent de fonctionnement** à reprendre au Budget Primitif 2017 de **336 976.60 €.**

Section d'investissement

Dépenses : 120 754.46 €

Recettes : 227 997.34 €

Excédent d'investissement 2016 : 107 242.88 €

Soit un **excédent d'investissement** à reprendre au Budget Primitif 2017 de **107 242.88 €.**

Reste à réaliser d'investissement 2016 :

Dépenses : 775 635.14 €

Recettes : 383 982.00 €

Approuvé à l'unanimité.

73
06

5/ Vote du Compte Gestion 2016- Eau/Assainissement

Le compte de gestion dressé pour l'année 2016 par le receveur est visé certifié conforme au compte administratif.

Adopté à l'unanimité.

6/ Conseil Départemental : Création agence technique départementale 04 pour l'eau potable et l'assainissement et recherche financements

Le Conseil Départemental a créé une Agence Technique Départementale 04 pour l'eau potable et l'assainissement destinée à accompagner les collectivités de son territoire.

La Communauté de Communes de Haute Provence Pays de Banon a adhéré et prend en charge les frais d'adhésion.

Madame le Maire propose d'adhérer à l'Agence Technique Départementale pour les services de l'eau.

Adopté à l'unanimité.

7/ Rachat garage par la Commune de DAUPHIN à la Communauté de Communes de Haute Provence Pays de Banon

Madame le Maire demande de procéder au rachat du garage contigu au groupe scolaire par acte administratif à la Communauté de Communes de Haute Provence Pays de Banon pour la somme de 10 000.00 €.

Adopté à l'unanimité.

8/ Demande subvention travaux réseau eau CD5

Madame le Maire expose que les travaux effectués sur la canalisation du CD5 en urgence cet été peuvent être subventionnés par l'agence de l'eau et le département dans le cadre du schéma directeur d'eau potable et demande l'autorisation de demander les financements les plus larges possibles.

Autorisation accordée à l'unanimité.

9/ Devis véhicule utilitaire : demande de subvention

Madame le Maire constate que les véhicules de la commune sont détériorés et mal entretenus et donne lecture du devis présenté par la société Renault pour l'achat d'un nouveau véhicule.

Après débat il est décidé qu'un nouveau devis sera demandé avec moins d'options.

10/ Devis SOPEI : installation sonde piézométrique puits

Madame le Maire donne lecture du devis de la société SOPEI pour la mise en place d'une sonde piézométrique dans le puits qui permettra d'évaluer précisément le niveau de la nappe phréatique et ainsi optimiser le fonctionnement des pompes. Le devis de la société SOPEI s'élève à 1254.47 €.

Devis Accepté à l'unanimité.

11/ Agrandissements cimetière : demande de subvention

Madame le Maire présente le devis de la société VALERO pour un montant de 78 081.60 € pour réaliser les travaux d'extension du cimetière.

Devis accepté à l'unanimité.

7/3

10/4

12/ Questions Diverses

12-1 Accueil de proximité CNI

Madame le Maire propose de demander une subvention pour mettre en place un accueil de proximité pour le nouveau dispositif de la Carte Nationale d'Identité (08 mars 2017) Les administrés pourront ainsi faire leurs pré-demandes en ligne. Le devis de la société D.I.D s'élève à 783.00 € comprenant un ordinateur, un scanner et une imprimante.

Devis accepté à l'unanimité et autorisation de demande de subvention DETR accordée.

12-2 Devis projet acquisition ordinateur maternelle école de Dauphin

Madame le Maire, suite à l'accord de Monsieur le Député d'attribuer une subvention (262€), demande d'accepter le devis de la société D.I.D d'un montant de 629.00 € pour l'achat d'un ordinateur avec écran plat pour la classe de maternelle et de prévoir les crédits au budget 2017.

Accepté à l'unanimité.

12-3 Lettres des administrés

- Lettre de Mr ROLLAND

Madame le Maire donne lecture du courrier envoyé par Mr ROLLAND, explique la situation et rappelle que, comme indiqué lors du dernier Conseil Municipal, les menaces et insultes à l'encontre du Maire ou des élus ne seront plus laissées sans réponse. Une plainte a donc été déposée en gendarmerie et réponse sera faite à Mr ROLLAND.

- Lettre de Mr CHOPIN

Madame le Maire, après avoir donné une copie du courrier de Monsieur CHOPIN à tous les Conseillers Municipaux présents, explique que la demande de Permis de Construire concernant la restauration du moulin a été refusée par le Service Instructeur de la DDT selon le règlement du POS actuel et qu'on ne peut aller à l'encontre de ce règlement. Une réponse sera apportée à Mr CHOPIN en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Vu par Nous, Maire de la Commune de DAUPHIN pour être affiché le 20 mars 2017 conformément aux prescriptions de l'article L. 121.17 du Code des Communes.

A Dauphin, le 20 mars 2017

Le Maire,




Mme Michèle BERTIN.

Le Secrétaire



M. Michel GASPARIN